

PARIS⁷ le 2 Mai 1923

Monsieur le Ministre des Colonies

P A R I S

Réf: 6967I
DLT/JL

Voyage CASABLANCA - DAKAR -

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous informer que les travaux de préparation du raid aérien CASABLANCA - DAKAR étant terminés, nous sommes à la veille de passer à la réalisation de notre projet.

En portant ces faits à votre connaissance, nous vous prions, faisant appel à votre haute bienveillance, de vouloir bien intervenir directement auprès de Monsieur le Gouverneur Général de l'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE, pour que notre Chef de Mission, M. ROIG, trouve auprès des différentes autorités françaises de la MAURITANIE et du SENEGAL, l'aide et l'appui qui lui permettront de mener à bien sa tentative.

En vous remerciant des précieux encouragements que vous avez bien voulu témoigner à notre Entreprise, Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de nos sentiments très respectueusement dévoués.

JLH

LIGNES AERIENNES LATECOERE
Cie GENERALE D'ENTREPRISES AERONAUTIQUES
BUREAUX DE PARIS

PARIS le 27 Avril 1923 (DLT/JL)

NOTE POUR L.A.L. EXPLOITATION (1086/2)

ASSURANCE RAID DAKAR -

Nous vous prions de vouloir bien nous adresser les noms
des mécaniciens ~~px~~ qui participeront au raid sur DAKAR.

Ce renseignement nous est nécessaire pour l'assurance.

NOTE POUR PARIS

-: -: -: -: -:

N° 4906
Ex-MK/AD

ASSURANCE "RAID DAKAR"

En réponse à votre note n° 1086/2, nous vous informons
que les mécaniciens qui doivent participer au raid de Dakar
sont :

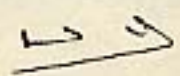
LEFROIT Paul - BONNOR Arsène

De plus le mécanicien MONTAUBIN Lucien est désigné
pour le voyage du Liété à Las Palmas, pilote Navarro .

TOULOUSE LE 30 AVRIL 1923
Le Chef d'Exploitation,



Handwritten signature in blue ink



Paris

Copie pour
Maroc

C A S A B L A N C A

URGENTE

Latécoère Roig

RECEVU
29 AVR 1923
MAROC

Attendez stop Vous fixerai date départ.

Massimi

1^{er} mai 1923

g418

LINES AERES
29 AVR. 1923
Alenia, 62

Copie poste Paris

Urgente

C A S A B L A N C A

Maroc

Latécoère

1^{er} mai 1923



Reçu le 4 MAI 1923
Répondre le

ARK

AUTORITES RIO AVISEES POUVEZ PARTIR DEMAIN STOP

TELEGRAPHIEZ ARRIVEE CHAQUE ESCALE STOP RETOUR

ATTENDREZ CAP JUBY AMPHIBIE NAVARRO MASSIMI

RETRANT CANARIES



Massimi

URGENT

P.T.

AEROSLATECOERE

MADRID

ENTENDU PRIERE DONNER ROIG TOUS ORDRES CONCERNANT VOYAGE

LATECOERE

PARIS 182 Boulevard Haussmann 1er Mai 1923

Paris 7/6/15
[Signature]



Dans les télégrammes imprimés en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre de mots taxés, les autres désignent la date et l'heure de dépôt.

Dans le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure de dépôt est indiquée au moyen des chiffres de 0 à 24.

L'État n'est tenu d'aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850, art. 6.)

Timbre
à date



ORIGINE.

NUMÉRO.

NUMBRE
DE MOTS.

DATE.

HEURE
DE DÉPÔT.

MISSIONS DE SERVICE.

== CASABLANCA MC 1 15 1 18, 55

1^{er} mai 1923

MISSION PRENDRA DEPART JEUDI TROIS MAI CINQ HEURES DONNERONS
NOUVELLES CHAQUE ETAPE - ROIG

LATECOERE

urgent

passé par téléphone.

CASABLANCA

~~ATTENDEZ~~ N'ATTENDEZ PAS GUERIN PARTEZ SANS PASSAGER STOP TELEGRAPHIEZ
DE TOUTES ESCALES

LATECOERE

LE 2 MAI 1923



Pour le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure de dépôt est indiquée au moyen des chiffres de 0 à 24.

L'Etat n'est tenu d'aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 23 novembre 1880, art. 6.)

Timbre
à date.
3
4
5
23-5

1/23 sp. Mes 721.)

ORIGINE.	NUMÉRO.	NOMBRE DE MOTS.	DATE.	HEURE DE DÉPÔT.	MENTIONS DE SERVICE.
----------	---------	-----------------	-------	-----------------	----------------------

= CASABLANCAMAROC 47 12 2 1923 0

= A I AUTORISE LOUIS A REMPLACER GUERIN POUR REPORTAGE PRESSE =

ROIG =

2 mai 1923

N° 701. (Ann. 323 A.) — (Jan)

Indications de service.

220/4

MP... = Remettre en mains propres.

OUVERT = Remettre ouvert.

Dans les télégrammes imprimés en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre de mots taxés, les autres désignent la date et l'heure de dépôt.

Dans le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure de dépôt est indiquée au moyen des chiffres de 0 à 24.

L'État n'est tenu à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. [Loi du 29 novembre 1850, art. 6.]

N° _____

Timbre
à date.



N° 1271

ORIGINE.	NUMÉRO.	NOMBRE DE MOTS.	DATE.	HEURE DE DÉPÔT.	MENTIONS DE SERVICE.
AGADIR	579-16-3-13H				3 mai 1923
MISSION ROG	LATECOERE	ATTERIT	9H15	REPART	11H15 SANS
INCIDENT - ROIG					

me. 525 bis. 1

24/2

Dans les télégrammes imprimés en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre de mots.

Dans le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure de dépôt est indiquée au moyen des chiffres de 0 à 24.

L'Etat n'est tenu d'aucune responsabilité relative au service de la correspondance adressée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1890, art. 6.)

23 30
CENTRAL
Timbre
à date.

ORIGINE.

NUMERO.

NUMERE
EN MOTS.

DATE.

HEURE
DE DEPOT.

MENTIONS DE SERVICE.

- CABOJUBY R-14-32-30-17H

3 mai 1923

TROIS APPAREILS MISSION ARRIVES JUBY SANS INCIDENT DE ROUTE

MAIS HORAIRE TROP SERRE AUX ESCALES PARTIRONS DEMAIN AUBE

ESSAYERONS GAGNER DAKAR MEME JOUR EXCELENT ACCUEIL AGADIR ET

JUBY - ROIG

1/21 sp. Max 737.

No 701, 14

DAKAR 15 h 45.
Reçu à 18 h 20.

Mai 1923

Gouverneur Général DAKAR, à Résident Général du Maroc.

No-136-Suis avisé deux avions Latécoère retardés par brume
sont arrivés ce jour RIO DE ARO à 11 heures 15 et 12 heures. Pensent
arriver ce soir à PORT ETIENNE à 17 heures où passeront la nuit.
Feront demain trajet PORT ETIENNE SAINT LOUIS DAKAR, sans escale à
FERRET, -

(Signé = OLLIVIER) --

*Ci-joint copie de
radio que m'a envoyé la Résidence,
je l'ai téléphoné immédiatement
à votre représentant l'auteur
à Casablanca.*



Dans les télégrammes imprimés en caractères minimes par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre de mots (sauf les autres désignent la date et l'heure de départ).

Dans le service linéaire et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure de départ est indiquée au moyen des chiffres de 0 à 24.

L'Etat n'est tenu d'aucune responsabilité à raison du service de la correspondance postale par le voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1880, art. 6.)

Timbre
à date.



Line 7073

ORIGINE.

NUMÉRO.

NUMÉRE
DE MOTS.

DATE.

HEURE
DE DÉPART.

MENTIONS DE SERVICE.

RIO DE ORO 22: 49: 40. 15H. TELS F

4 mai 1923

DELRIEU CUEILLE ARRIVES RIO DE ORO PORTEMENT GENES PAR BRUME
AU SOL STOP SANS NOUVELLES HAMM QUI EST SANS DOUTE ENVIRONS
PSEBUILLE MAISQUEE PAR BRUME FERONS RECONNAISSANCE EN ALLANT P
ETIENNE REGION NON DANGEREUX BONNE TERRAINS PARTOUT SERONS PORT
ETIENNE CE SOIR SERONS DAKAR DEMAIN MATIN : BOIX :

No 7073

Reçu le 5 Mai 1923

taxes, les autres désignent la date et l'heure de dépôt.

Dans le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure de dépôt est indiquée au moyen des chiffres de 0 à 24.

Timbre
à date.

L'Etat n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance prise par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1880, art. 6.)



11. - 1/25 sp. 144 727.

ORIGINE.	DESTIN.	NOMBRE DE MTS.	DATE.	HEURE DE DÉPÔT.	VERSIONS DE SERVICE
				4 mai 1923	

PORT ETIENNE 110 10 . 4 20H = VIA RADIO PORT ETIENNE DAKAR

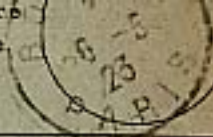
ARRIVÉE PORT ETIENNE 19,30 PARTONS DEMAIN SAINT LOUIS DAKAR

= ROIG =

fran

Dans le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure de dépôt est indiquée au moyen des chiffres de 0 à 24.

Timbré
à date



L'État n'est tenu à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance priée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1880, art. 6.)

ORIGINE.

NUMÉRO.

NOMRES
DE MOTS.

DATE.

HEURE
DE DÉPÔT.

RELIATIONS DE SERVICE.

6 mai 1923

DAKAR 59-13-6-11/20 = VDAKAR =

LEURIEU HANE ARRIVES DAKAR BONNES CONDITIONS A PRES DE PANNAGE

CAP BARBAS = ROIG

vingt heures 18^h 30

23 sp. Mex 701.

39 701. (Mex. 303 1/2)

à date.

L'État n'est tenu à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance prise par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850, art. 6.)

331 607

331 607

331 607

ORIGINE.	NUMÉRO.	BORDE DE NOY.	DATE.	BUREAU DE DÉPÔT.	MOTIONS DE SERVICE.
----------	---------	---------------	-------	------------------	---------------------

II TAKAR 311 25 5 19 15 = VIADAKAR =

= LA PARTIE EST GAGNEE STOP CUEILLI ROIG DAKAR AVEC COURRIER
 STOP DE LA IEU HAMM ST LOUIS REJOINDRONT DEMAIN MATIN ACCUEIL

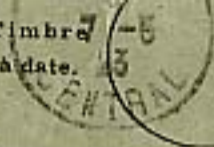
ENTHOUSIASTE SALUT A TOUS = ROIG

C. mai 19

Dans le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure de dépôt est indiquée au moyen des chiffres de 0 à 24.

L'État n'est tenu à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1860, art. 6.)

Timbre
à date.



ORIGINE.

NOMÉMO.

NUMÉRO
DE MOTS.

DATE.

HEURE
DE DÉPÔT.

REMARKS OR SERVICE.

RABATAVIATION 61004 9 7 8H -

g view 1923

TOUTS ARRIVES DAKAR BRAVO 'AFFECTUEUSE' ACCOLADE - CHEUTIN =

Le destinataire est tenu de sa responsabilité envers le service de la correspondance privée par la voie
télégraphique. (Loi du 29 novembre 1880, art. 6.)

1921. - 1/21 sp. Mas 727.

(Act. 32)

ORIGINE.	RÉFÉRO.	NOMBRE DE MOTS.	DATE.	HEURE DE DÉPÔT.	RÉVISIONS DE SERVICE.
----------	---------	--------------------	-------	--------------------	-----------------------

Coment 1923

III CASABLANCAMC 8-21-6-9M

PREVE NEZ IMMEDIATEMENT PRESSE QUE MISSION LATECOERE ATTEINT

HEUREUSEMENT DAKAR APRES DEUX JOURS MARCHE MALGRE

BRUME VENT CONTRAIRE = MASSIMI =

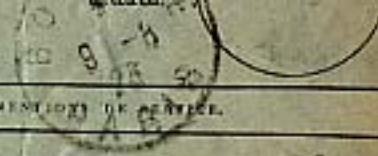
Gouvernement Général
de
l'Afrique Occidentale
Française

Dakar, le 10 Mai 1905

La première manche
est gagnée nous mettons
tout en œuvre pour gagner
la seconde -
Notre pensée va vers vous -

~~J. V. V.~~

N'état s'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie
télégraphique. (Loi du 29 novembre 1880, art. 6.)



ORIGINE.

NUMÉRO.

NUMÉRI
DE NOTE.

DATE.

HEURE
DE DÉPÔT.

MENTIONS DE SERVICE.

AMPLIATION DAKAR N°198-8-8-11120 = VDKR =

8 mai 1923

= DEPART FIXE JEUDI DIX = ROIG =

Indications de service.

920

M

= LA TECOERE PARIS =

HL

N°

qu
tax
D.
Indi

Timbre
à date.



L'Etat n'est responsable de l'absence de correspondance privée par la voie
télégraphique. (Loi du 29 novembre 1880, art. 6.)

facteur d'alt
de race

1/23 sp. bleu 727.

ORIGINE.

NUMERO.

NUMERO
DE BOITE.

DATE.

HEURE
DE DEPART.

MOTIONS DE SERVICE.

19 AGADIR 738 11 10 16H45

10 mai 1923

CASA AGADIR 3 HEURES SANS DIFFICULTES REPARTONS JUBY = MASSIMI

1- (J

LE PORT EST GRATUIT. Le facteur doit délivrer en récipissé à l'expéditeur

à date.

L'État n'est tenu à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance prise par le voie
télégraphique. (Loi du 29 novembre 1851, art. 6)

CABOJUBY 106 35/34 10 16H

DATE

HEURE
REÇU

MENTIONS DE SERVICE

BIEN ARRIVES APRES TROIS HEURES QUINZE STOP COLONEL BENS

ET SES OFFICIERS PARTICULIERMENT AFFECTUEUX STOP APRES

PRECAUTIONS AFIN EVITER SURPRISES STOP ATTENDONS MISSION

LANCOERE ET NAVARRO DOY ARRIVE ESPERE TONS AFFECTUEUSEMENT

: BE PPO ==

10 mai 1923

1 sp. bleu 107.

ORIGINE.	NOM BR.	NOMBRE DE MOTS.	DATE.	HEURE DE DÉPÔT.	MENTIONS DE SERVICE.
					1 B mou 1923

RADIO PORTÉMIENNE 5 16 13 15H VDAKAR RADIO

DELRIEU HANN PARTIS SUR CISNEROS DIMANCHE QUINZE HEURES

CUEILLE RESPE TERERT ATTENDONS CISNEROS = RUIG =

Mar. 52

L'Etat n'est jamais à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance portée par la voie
télégraphique. [Loi du 29 novembre 1850, art. 6.]

ORIGINE.

NUMÉRO.

NOMBRE
DE MOTS.

DATE.

HEURE
DE DÉPÔT.

MENTIONS DE SERVICE.

RIOORO 70 25 14 12H30'

14 mai 1923

CUEILLE LOUIS BONNARD RESTES PROBABLEMENT TERER SANS
NOUVELLES DEPUIS TERERT SAMEDI 15 HEURES ROIG DELRIEU HAMM
BUTTERONT RIO ORO LUNDI SEPT HEURES :..ROIG =

L'Etat n'est tenu à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance priée par la voie
télégraphique. (Loi du 29 novembre 1880, art. 6.)

ORIGINE.

NUMERO.

NUMERO
DE ROTE.

DATE.

HEURE
DE DEPOT.

REMARKS DE SERVICE

CA BOJUBY 336, 20, 15, 9H.

15 mai 1923



ATTENDONS CAP JUBY AVION TUILLE AVANT REPARTIR SUR CASA
STOP COMMUNIQUEZ JUBY TOUTES NOUVELLES SUR CUEILL NAVARRO
- RCIG

Indications de service.

N° LA TECOERE PARIS

N°

34
2

Timbre
à date.



LE PORT EST GRATUIT. Le facteur doit délivrer un récépissé à gauche lorsqu'il est chargé de recouvrer une taxe.

A DÉCHIRER

ORIGINE.

DE DEPUT.

MOTIONS DE SERVICE.

LA SPALMAS 24 13 18 12H

18 JAN 1923

RECU NOUVELLES , LA TECOERE SERA I JUBY DIMANCHE MATIN

RE PATIRA I AUSSITOT CASA , MASSINA ,

(13 sp. Mes 1917.)

(13 sp. Mes 1917.)

MAI 22 1923
Massimi 14

CONFIRMATION DE NOTRE TELEGRAMME POUR TOULOUSE

du 18 MAI 1923

9252
URGENT



GUEILLE SAINT LOUIS REJOINDRA PAR MER STOP MONSIEUR MASSIMI
TENERIFFE ROIG DELRIEU HAMM CAP JUBY REJOINDRONT TOUS CASA
LE 20 .

PAUILLAC

34
/

que figure après le nom du lieu d'origine ou d'origine, le second indique le nombre de volts
taxés, les autres désignent la date et l'heure de dépôt.
Dans le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure de dépôt est
indiquée au moyen des chiffres de 0 à 24.

L'Etat n'est tenu de aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie
télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850, art. 6.)



(Ann. 187.)

NUMERO	SOMME	DATE.	HEURE	NOT.	REMARQUES DE SERVICE
- LASPALMAS 120	16	19	18 ^H 30-	VCADTRE	

AVONS EXCLUSIVITE POUR ETABLISSEMENT LIGNE PENDANT UNE ANNEE

STOP ARRIVERAI JUBY DEMAIN MATIN , MASSINI =

(Ann.)

Dans les télégrammes imprimés en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre de mots taxés, les autres désignent la date et l'heure de dépôt.

Dans le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure de dépôt est indiquée au moyen des chiffres de 0 à 24.

L'État n'est tenu à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850, art. 6.)

Timbre
à date.



ORIGINE.

NUMÉRO.

NUMBRE
DE MOTS.

DATE.

HEURE
DE DÉPÔT.

MENTIONS DE SERVICE.

DDD CASABLANCA NC 14-17-21-22H45=

21 mai 1923

HAMM ARRIVE CASABLANCA 21 HEURES 10 STOP MASSIMI VANNIER
MOGADOR RENTRERONT MARDI MATIN = PAUILLAC

2
orig

Les autres désignent la date et l'heure de dépôt.
Dans le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure de dépôt est indiquée au moyen des chiffres de 0 à 24.

Timbre
à date.



L'Etat n'est tenu à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 23 novembre 1886, art. 6.)

ORIGINE.

NUMERO.

NUMERE
DE ROTE.

DATE.

HEURE
DE DÉPÔT.

INSTRUCTIONS DE SERVICE.

25 sp. des 737.)

10- DD CASABLANCA MAROC 13 22 22 10H55-
MISSIONS LATECOERE DAKAR & CANARIES TOUTES RENTREES AU COMPLE
A CASABLANCA MISSIONS RESPECTIVES HEUREUSEMENT TERMINEES STOP
INFORMER PRESSE MASSIMI =

22 mai 1923

01. (Ann. 33)

Indications de service.

RP..... = Réponse payée.

TC..... = Télégramme collationné.

MP..... = Remettre en mains propres.

JOUR... = Remettre seulement pendant le jour.

OUVERT = Remettre ouvert.

Dans les télégrammes imprimés en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre de mots taxés, les autres désignent la date et l'heure de dépôt.

34 est

Timbré
à date.



? CASABLANCA MAROC 160 62 23 11H10

A L HOMME AU CHEF AU BON FRANCAIS PIERRE LATECOERE L AERQ
CLUB DU MAROC LA PRESSE DU MAROC REUNIS A L OCCASION DE LA
REUSSITE DE CASA DAKAR CASA CANARIE ET MARSEILLE ALGER
ENVOIENT L HOMMAGE DE LEUR ADMIRATION RECONNAISSANTE =
MASSIMI ROIG COLLET CARETTE BOUVET LAFONTAINE PIGEONNET
BILLECARD WILMS STEVENIN ABASCAL FLANDRIN DELRIEU PAULIAC
HAMM VANNIER JULIEN PAYAN = BOUCHARD =

No 7

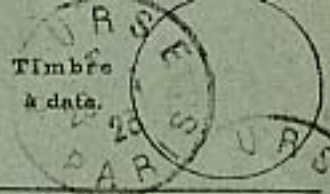
23 mai 1929

Bo

Dans les télégrammes imprimés en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre de mots taxés, les autres désignent la date et l'heure de dépôt.

Dans le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure de dépôt est indiquée au moyen des chiffres de 0 à 24.

L'État n'est tenu à aucune responsabilité à l'égard du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850, art. 6.)



ORIGINE.	NOMBRE.	NOMBRE DE MOTS.	DATE.	HEURE DE DÉPÔT.	MENTIONS DE SERVICE.
CASABLANCA MAROC	79	8	28	11 H =	28 avril 1923
= URGENCE VIRER BUINZEMILLE CAISSE MISSION = ROIG					

(Law, 1921) - 1921 of 1921

SOUS-SECRETARIAT D'ÉTAT

DE L'AÉRONAUTIQUE

ET

DES TRANSPORTS AÉRIENS.

BUREAU DU
CABINET DU SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

TÉLÉPHONE : SÉGUR { 68-58
72-86
06-70

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :
SECRETÉAÉRO.

Paris, le **7 MAI 1923** 192

37, Avenue Rapp (7^e).

N°

1042

B.C.

Cher Monsieur,

Je vous remercie vivement du télégramme que vous m'avez fait envoyer pour m'informer du succès obtenu par votre premier essai de transport aérien de CASABLANCA à DAKAR.

Je vous félicite très chaleureusement et très cordialement de cette prouesse qui fait le plus grand honneur à l'Aviation Française en général, et à votre Compagnie en particulier.

Veillez agréer, Cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Monsieur LATECOÈRE Directeur
de la Compagnie Générale d'Entreprises
Aéronautiques
182 Boulevard Haussmann, 182
-PARIS-

LE SOUS-SECRETARIAT D'ÉTAT
des Travaux Publics
de l'Aéronautique
des Transports Aériens

Haussmann

Reçu le 8 MAI 1923

ANDRÉ WATEAU

Paris, le 7 Mai 1923

Docteur en Droit,

Avoué de 1^{ère} Instance

Successeur de M^r PELLETIER

44, Rue de la Chaussée d'Antin

— + —
TÉL. TRUDAINE 14-16

Mon Cher Ami,

J'ai suivi avec anxiété et intérêt le voyage de Dakar, la presse m'a appris ce matin, le succès triomphale remporté.

Je vous féliciterais, si vous n'aviez habitué l'aéronautique à des succès étonnants, je me borne donc à m'associer de tout mon cœur à votre joie et à me réjouir avec tous ceux qui aiment l'aéronautique Française/

Bien à vous, Mon Cher Ami,

M. Latécoère

MINISTÈRE
DES COLONIES.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ.

Direction des
SERVICES MILITAIRES

4^{ème} BUREAU

AÉROSTATS aux COLONIES

Paris, le 23 MAI 1923 19

688/4

LE MINISTRE DES COLONIES
à Monsieur LATECOERE, Ingénieur,
182 Boulevard HAUSSMAN.

P A R I S .

Monsieur,

En vous accusant réception de vos diverses communications à ce sujet, j'ai l'honneur de vous adresser mes vives félicitations pour le succès du voyage de Casablanca à Dakar qu'ont accompli trois avions appartenant à votre compagnie.

La réussite de cette tentative nous permet d'envisager l'établissement d'une liaison régulière par l'air entre la Métropole et le Chef-lieu de l'Afrique Occidentale Française, liaison qui aidera certainement au développement de ce Groupe de colonies.

Je vous serai reconnaissant de vouloir bien me tenir au courant de tous les projets de votre compagnie intéressant nos possessions d'outre-mer, projets a

Je donne dans ce sens les instructions nécessaire

Je vous prie de transmettre à vos pilotes et

aux organisateurs du voyage mes félicitations, et

d'agréer Monsieur, les assurances de ma parfaite

considération.

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'J. Van', written in a cursive style. The signature is positioned in the lower right quadrant of the page, below the typed text.

Ligne Aérienne CASABLANCA - DAKAR

Inaugurée les 3,4 & 5 Mai 1923 par une mission composée de 3 avions respectivement pilotés par

MMrs HAMM

CUEILLE

DELRIEU

avec, comme passagers

MMrs ROIG, Chef de Mission

Louis, Rédacteur à la Vigie Marocaine

BONNARD & LEFROIT mécaniciens.

Longueur totale du parcours : 2.765 Kilomètres

1ère Etape	CASABLANCA AGADIR par MOGADOR	470 Kms
2ème -	AGADIR CAP JUBY	495 -
3 - -	CAP JUBY - RIO DE ORO (Villa Cisnéros)	610 -
4 - -	RIO DE ORO - PORT ETIENNE	380 -
5 - -	PORT ETIENNE M' TERERT	450 -
6 - -	M' TERERT DAKAR par Saint LOUIS	360 -

Le tracé par la côté, qui assure entre les différents points habités une liaison jusqu'à alors inexistante, écarte toute ^{chance} erreur de parcours et permet, en outre, un ravitaillement par mer relativement aisé.

En dehors des aéroplaces de CASABLANCA, AGADIR, CAP JUBY, RIO DE ORO, PORT ETIENNE, M' TERERT & DAKAR qui fractionnent le

parcours - l'organisation de la future ligne tenant compte de la nature particulière de la région survolée a prévu entre chacune des escales précitées un certain nombre de terrains de secours (une trentaine environ) qui jalonnent la ligne.

L'installation de la T.S.F. sur tous les avions et sur tous les terrains d'escales et de secours permettra d'assurer une liaison permanente et indépendante d'un bout à l'autre de la ligne.

Les renseignements tirés du voyage d'inauguration permettent d'espérer que les 3.000 Kilomètres seront régulièrement franchis en 20 heures environ.

Par son raccordement à l'artère CASABLANCA TOULOUSE, cette nouvelle ligne mettra DAKAR à 3 jours 1/2 de PARIS.-